

FICHE D'INFORMATION

– MICROSTATIONS D'ÉPURATION –

La présente FICHE D'INFORMATION fait partie d'un ensemble de fiches visant à fournir des renseignements importants sur le sujet de manière concise et conviviale. Elle contient des conseils et des explications sur des problèmes découlant de la pratique courante et de l'état actuel de la législation et de la réglementation.

Qu'est-ce qu'on peut jeter dans les toilettes et qu'est-ce qu'il ne faut surtout pas y mettre ?!

Chère habitante, cher habitant,

Vous habitez un logement qui n'est pas raccordé à un système de canalisation public.

Les eaux usées y sont traitées par une microstation d'épuration. De petites pompes transportent les eaux usées dans les réservoirs prévus à cet effet. Une petite station biologique y traite les eaux usées jusqu'à ce que l'eau épurée soit acheminée vers un cours d'eau.

N'oubliez pas que les lingettes et les essuie-tout ne se dissolvent pas dans l'eau. Ils forment de grosses boules et provoquent des obstructions lorsqu'ils sont jetés dans les toilettes. D'autres substances ou déchets peuvent également provoquer des accumulations, des obstructions et des dommages dans la microstation d'épuration.

Assurez-vous de jeter ces produits exclusivement dans vos poubelles et **jamais dans les toilettes**.



Nous ne voulons pas que vos toilettes débordent après avoir été utilisées.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre vigilance.

Votre gestionnaire d'immeuble